

--- Dossier de presse ---

**SAMEDI
28
SEPTEMBRE**

DE 9H30 À 16H00



**JOURNÉE D'ÉCHANGES
À BEAUPRÉAU-EN-MAUGES**



**CENTRE SOCIAL
EVRE ET MAUGES**



**PARENTS ?
SOLOS ?
PARLONS-EN...**



Communiqué

Le samedi 28 septembre prochain, une quarantaine de parents solos de Maine-et-Loire sont attendus pour une journée d'échanges préparée par quelques parents eux-mêmes en situation de monoparentalité, accompagnés par des professionnels de centres sociaux de Maine-et-Loire.

Bien que la monoparentalité ait été largement mise en avant dans le débat public à l'occasion du mouvement des gilets jaunes et du grand débat et qu'elle concerne de plus en plus de familles, ces parents jugent que la monoparentalité et la séparation restent encore des sujets tabous dans notre société. Beaucoup de ces parents témoignent d'un isolement, d'une solitude, du sentiment d'être jugé en permanence, de la difficulté de gestion du quotidien, de la précarité économique.

Des parents concernés se mobilisent pour faire évoluer leur vie au quotidien. Ainsi, depuis quelques années, on voit naître en Maine et Loire des groupes de parents solos qui permettent à ses parents de trouver un espace d'écoute, d'échanges et d'entraide. Ces groupes d'échanges entre pairs sont essentiels pour dédramatiser, libérer la parole et être plus fort grâce au collectif.

Le 28 septembre de 9h30 à 16h00 au Centre Social Evre et Mauges à Beaupréau en Mauges aura lieu une rencontre départementale des Parents Solos en Maine et Loire. Cela, dans le but d'échanger ensemble sur les réalités du quotidien quand on élève seul.e ses enfants et pour réfléchir à des solutions faciles, locales et possibles à mettre en place pour améliorer leur quotidien. **Cette journée se veut conviviale et positive. Elle sera animée autour de 5 thèmes chers aux parents concernés : le travail, la solidarité, l'entourage, la vie sociale et les liens avec l'autre parent.**

Cette journée, à l'initiative d'une maman de St Léger des Bois a été préparée par un petit groupe composé de parents solos et de professionnels du Réseau Parentalité. Elle est gratuite et **ouverte à tous les parents solos qui s'interrogent sur leur quotidien et qui ont envie d'imaginer ensemble des solutions pour l'améliorer.** Un accueil des enfants est prévu sur place. **Les parents organisateurs souhaitent que cette journée soit une première étape qui ouvre des pistes pour d'autres actions ou évènements en Maine et Loire par la suite.**

[Conférence de presse à l'issue de la journée, à 15h45 au Centre Social Evre et Mauges en présence des parents et professionnels organisateurs et de Nathalie Gilles, Directrice de l'Action Sociale de la Caf de Maine-et-Loire](#)

Programme de la journée

9h30 : petit déjeuner d'accueil

10h00 : présentation de la journée par les parents organisateurs

10h15 : discussions en 5 ateliers thématiques au choix

TRAVAIL : Comment concilier la vie professionnelle et la vie personnelle ?

SOLIDARITE : quelles solidarités quand on est parent solo ?

ENTOURAGE : Quel est le regard et la place de l'entourage ?

RELATION CO-PARENTALE : comment préserver la parentalité ?

VIE SOCIALE : Quelle vie sociale quand on est parent solo et comment ?

12h15 : Déjeuner partagé

14h00 : Restitution des ateliers et échanges sur les suites à donner à cette journée

16h00 : Fin

Pour permettre à tous de participer, les enfants sont accueillis sur place dans une salle à côté par des bénévoles.

Tonalité de la journée

Les parents organisateurs ont souhaité cette première journée de rencontres entre parents solos à l'échelle du département de Maine-Et-Loire dans le but de

→ susciter les échanges sur les réalités du quotidien des parents solos

→ et surtout, d'imaginer ensemble des solutions « possibles, locales, faciles » à mettre en place pour l'améliorer.

Le sujet de la monoparentalité a été largement relayé dans les médias ces derniers mois surtout pour évoquer les difficultés voire les souffrances vécues par les parents solos. Avec cette journée, le groupe souhaite adopter un ton positif et montrer que la force du collectif peut permettre de trouver des solutions facilitant le quotidien.

Cinq thématiques feront l'objet de discussion en petits groupes au cours de la matinée. Ces cinq thèmes ont été définis grâce aux témoignages d'une dizaine de parents sur leurs problématiques du quotidien.

- **TRAVAIL : comment concilier vie professionnelle et vie de parent solo ?**

→ *Discriminations au travail, un travail à quel prix ?, les horaires de travail, les revenus, les modes de gardes à horaires atypiques...*

- **SOLIDARITE : quelles solidarités ?**

→ *Solidarité de proximité, échanges de services, solidarité entre parents solos, coopérer avec d'autres associations, le droit au répit, l'épuisement parental...*

- **VIE SOCIALE : comment ?**

→ *Isolement, solitude, les relations amicales, « retrouver quelqu'un », relations sociales, modes de garde (WE, soirée...)*

- **REGARD ET PLACE DE L'ENTOURAGE : quel accompagnement ?**

→ *Comment accompagner notre entourage à « faire le deuil » de notre situation ? Quel rôle et place de l'entourage familial des parents solos, les liens avec les grands-parents ...*

- **RELATION CO-PARENTALE : comment préserver la coparentalité ?**

→ *Relations avec l'autre parent, paiement de la pension alimentaire...*

La monoparentalité en France

Aujourd'hui, en France, les familles monoparentales représentent près d'un quart des familles, avec à leur tête, une femme dans 85% des cas. La monoparentalité concerne tout profil de personne ou de familles.

Lorsque que le second parent ne s'implique pas dans l'éducation des enfants, ces parents solos assument seuls les responsabilités familiales.

La responsabilité de l'éducation des enfants, de la gestion du quotidien familial engendrent stress et anxiété qui peuvent les exposer à des risques de santé physique et psychique. Les familles monoparentales sont également plus exposées à la précarité économique : en 2015, l'INSEE dénombrait 34,9% des familles monoparentales avec des revenus inférieurs au seuil de pauvreté (60% du revenu médian), contre 11,8 % des personnes vivant en couple.

Qu'est-ce qu'un parent solo ?

Selon l'INSEE, une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant). La proportion de familles monoparentales dans l'ensemble des familles est passée de 9,4 à 23 % entre 1975 et 2014, selon les données du recensement de l'Insee. En Maine et Loire, 21 % des familles sont monoparentales.

Le collectif Parents Solos et Cie¹ qui a conduit en 2015-2016 une étude sur les parents solos considère qu'« *un parent solo est une personne qui se définit comme telle, car portant seule la charge éducative de l'enfant* ».

Quid par exemple des familles où le père est régulièrement absent pour des motifs professionnels ? Elles ne sont pas pourtant considérées comme familles monoparentales. Et si la précarité favorise l'isolement, on peut être également une mère active, non précaire et pourtant isolée.

Ces parents solos réussissent à mener de front ce que beaucoup de parents partagent à deux. La mobilisation de leurs ressources personnelles et le recours à l'organisation collective constituent leurs principaux leviers d'actions. Mais trop souvent, les parents solos, encore aujourd'hui restent victimes d'une certaine stigmatisation et leurs difficultés demeurent sous-estimées.

Quelques documents et articles :

- Rapport de l'étude du réseau Parents Solos et Cie (2017) : <http://parents-solos-compagnie.org/le-rapport-detude-du-reseau-parents-solos/>
- Article *Libération* du 22 août 2019 : https://www.liberation.fr/france/2019/08/22/parents-seuls-la-precarite-en-prime_1746698
- Article *Le Monde* du 7 mars 2019 : https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/03/07/le-quotidien-difficile-des-familles-monoparentales_5432725_3224.html
- Dossier dans la revue du Secours Catholique, *Messages*, de décembre 2018 : <http://parents-solos-compagnie.org/tres-bon-dossier-sur-les-parents-solos-dans-message/>

¹ <http://parents-solos-compagnie.org/>

LES organisateurs

Des parents solos réunis en collectif ou groupe de parents en Maine et Loire ont souhaité organiser une journée départementale à destination des parents solos pour échanger ensemble sur les réalités du quotidien quand on élève seul.e ses enfants et pour réfléchir à des solutions faciles, locales et possibles à mettre en place pour améliorer notre quotidien !

La préparation de cette journée est assurée par des parents solos et des professionnels de l'animation de la vie sociale. Elle s'inscrit dans le cadre du Réseau Parentalité 49 dont la mission d'animation a été confiée à la Fédération des Centres Sociaux 49/53, dans le cadre d'une convention avec la Caf de Maine et Loire et avec le soutien de la MSA. Cette journée s'adresse aux parents solos qui s'interrogent sur leur quotidien et qui ont envie d'imaginer ensemble des solutions pour l'améliorer, qu'ils soient membres d'un groupe de parents solos ou non.

Les groupes de parents solos en maine-et-loire

Lieu	Groupe / Action	Structure porteuse	Lien
St Georges sur Loire	Groupe « Parents solos 49 »	CSI l'Atelier	http://latelier.centres-sociaux.fr/parents-solos/ et https://www.facebook.com/groups/ParentsSolos49/
Beaupréau en Mauges	Groupe « Parents solos des Mauges »	CS Evre et Mauges	https://www.facebook.com/groups/310715222708739/about/
St Léger sous Cholet	Groupe parents solos St Léger sous Cholet	Centre Social OCSigène	https://www.facebook.com/groups/1098420793659710/ http://ocsigene.centres-sociaux.fr/
Orée d'Anjou	Rencontres ponctuelles entre parents solos	Centre Social Rives de Loire	http://rivesdeloire.centres-sociaux.fr/
Chemillé en Anjou	Groupe en cours de création suite à une soirée débat	Centre Social des Chemillé	https://centresocial-chemille.asso.fr/
Angers	Groupe de parole entre pères séparés	Ecole des Parents et des Educateurs 49	http://www.ecoledesparents.org/reseau-epe/epe-du-maine-et-loire-49
Angers	Association Papas Mamans Séparés 49		https://www.facebook.com/pms49/

Contacts

Maud CESBRON

Animatrice du Réseau Parentalité 49

Fédération des centres sociaux 49/53

85 Boulevard Germaine Tillion

49100 ANGERS

☎ 02 41 23 75 60

📞 06 84 03 86 81

@ maud.cesbron@centres-sociaux.fr

Centres sociaux co-organiseurs de la journée

Centre Social Evre et Mauges – Beaupréau – Nicolas Banchereau : 02 41 63 06 33

Centre Social OCSlgène – St Léger sous Cholet – Mélanie Davis : 02 41 56 26 10

Centre Social L'Atelier – St Georges sur Loire – Emilie Jorge : 02 41 39 17 11

